

Anselme Jean Rous an August Wilhelm von Schlegel

Paris, 10.01.1834

Empfangsort	Bonn
Anmerkung	Rous macht kaum einen oder keinen Unterschied zwischen großem und kleinem J, daher wurde an dieser Stelle der Konvention entsprechend entschieden.
Handschriften-Datengeber	Dresden, Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek
Signatur	Mscr.Dresd.e.90,XIX,Bd.18,Nr.124
Blatt-/Seitenzahl	3 S. auf Doppelbl., hs. m. U. u. Adresse
Format	24,5 x 20 cm
Editionsstatus	Neu transkribiert und ausgezeichnet; zweimal kollationiert
Editorische Bearbeitung	Förtig, Christina · Varwig, Olivia
Zitierempfehlung	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-01-22]; https://august-wilhelm-schlegel.de/version-01-22/briefid/1777 .

[1] Paris le 10 janvier 1834.

Monsieur le Professeur,

L'intérêt, que vous avez daigné me témoigner pendant mon séjour à Bonn, me fait croire, que vous apprendrez de mes nouvelles avec plaisir. D'ailleurs à mon départ vous me donates la douce et honorable commission de vous écrire lorsque je serais établi en France. Cette commission dont je n'eus point de peine a me charger, je l'accomplis aujourd'hui d'autant plus volontiers, qu'en vous écrivant, je suis satisfait à un devoir que la reconnaissance exige et que la politesse commande.

Mon voyage, Monsieur le Professeur, fut agréable mais bien coûteux pour un pauvre Bracmane. Il dura environ un mois, c. a. d. autant que mon argent. Quinze jours furent employés à visiter les belles provinces du Rhin et les villes intéressantes qui avoisinent ce fleuve, Coblenz, Mayence, Francfort, Heidelberg, Mannheim, Carlsruhe, Strasbourg etc. je vis avec surprise plus de puissances, de dominations, de chœurs et de trônes entassés sur les bords du Rhin que n'en avait élevés dans le ciel l'imagination déréglée de quelques théologiens mystiques. J'employai un peu plus de quinze jours à parcourir les pays charmants de l'Alsace, de la Lorraine, et de la champagne patrie de ce vin mousseux dont MM les professeurs de Bonn aiment à se conforter dans leurs pieux pèlerinages à Godesberg. Arrivé à Paris, je consacrai les six premières semaines à revoir en pleine liberté cette grande ville qui s'embellit avec chaque année. Je visitai en même temps mes connaissances, dont plusieurs étoient encore à la campagne. Je fus présenté à des personnages marquants, et vos lettres de recommandations me valurent partout une réception honorable. On me fit beaucoup de promesses mais qui malheureusement n'eurent aucun effet. M^r le Ministre de l'instruction publique se montra surtout prodigue de belles paroles, mais avare d'actions. Il voulait, disait-il, penser à moi dans deux, dans trois, que sais-je, dans six mois. C'étoit à peu près la même histoire auprès [2] de M^r Cousin dont les discours et les procédés décèlent une arrogance insupportable et une petite connaissance des hommes. Vous sentez, Monsieur le Professeur, qu'il me fallait à moi quelque chose de plus que des pensées. Comme donc je leur avais été recommandé de la manière la plus pressante par MM de Schlegel, de Sacy et Letronne, je crus que mon honneur et le respect dû à mon état m'interdisoient toute autre démarche auprès d'eux, et toute autre apparition dans les cabinets ministériels, obsédés aujourd'hui comme autrefois par l'ambition et l'intrigue. Je quittai donc ce chemin où je m'étais enrayé, et grâce à mes bons certificats qui eurent plus d'effet auprès du clergé qu'auprès du ministère, je fus, quoique étranger au diocèse de Paris, préféré à beaucoup d'autres sujets. Deux places me furent offertes. L'une devait m'attacher à l'église de la Madeleine (une des premières églises de Paris) et fixer par conséquent mon séjour dans le quartier le plus brillant de la Capitale. Les dépenses et les désagréments inséparables de cette place me la firent refuser. J'acceptai l'autre par la quelle je devins un des vicaires de l'église royale St Louis en l'île. Formée par deux bras de la Seine qui coulent autour, l'île St Louis, ainsi que monsieur le Professeur le sait, peut être regardée comme une petite ville à part au sein de la Capitale de la France. Son peu d'étendue facilite le service de la paroisse, et son isolement contribue beaucoup à conserver une certaine piété et une certaine pureté de mœurs parmi les habitants, qui sont en général assez riches. Quoique le gouvernement ne me donne pas un centime, j'ai de quoi vivre honnêtement. La fabrique me fait douze cents francs de fixe, les messes et le casuel s'approcheront de six cents; je reçois ensuite quelques petits présents des pensions où je vais faire le catéchisme, j'ai de plus un beau logement gratis, dont le loyer m'aurait coûté au moins quatre cents francs par an dans

une autre paroisse. Mon poste est donc un assez joli commencement. Je me trouve néanmoins un peu gêné la première année; j'ai déjà acheté pour 12 cents francs de meubles, et il me faudra dépenser encore bien d'avantage, pour garnir mes appartemens d'une manière solide et propre, comme il convient à Paris, sans dépasser toutefois les bornes de la modestie ecclésiastique. Il est vrai que j'ai un autre moyen de subvenir à mes besoins tout en faisant le bien. Ma manière de prêcher a plu beaucoup à Paris, et déjà deux églises m'ont offert les trois stations, c. a. d. les sermons du carême, d'après Pâques, et de l'Avent de 1834. Une seule station vaut quelquefois d'un prédicateur habile cinq ou six cents francs; au commencement il faut se contenter avec [3] deux ou trois cents. Cependant je n'ai point encore accepté l'offre, parceque, si je me livre à la prédication, il me faudra, faute de temps, négliger entièrement les langues orientales. Je dois du reste vous avouer, Monsieur le Professeur, que l'amour de ces langues a diminué considérablement en moi par la considération que ces études laissent en France la plupart de ceux qui s'y livrent dans l'obscurité et l'indigence. Il n'en est pas ainsi de la prédication; la ~~xxxx~~ plupart de nos évêques lui doivent leur élévation: et la foule innombrable de tout rang, de tout âge et de toute religion que je vois accourir aux sermons de quelques prédicateurs distingués qui se trouvent maintenant à Paris, me prouve que la chaire est encore très honorée parmi nous: c'est que l'éloquence publique joue en France un tout autre rôle qu'en Allemagne. Il est donc possible qu'il arrive un changement dans le genre de mes occupations, mais il n'en surviendra aucun dans les sentimens de ma reconnaissance envers vos bontés, dont le souvenir seul a pu m'enhardir à vous raconter tous ces petits détails. C'est cette reconnaissance qui m'inspire aussi les vœux sincères que je forme pour votre bonheur au commencement de cette nouvelle année. Il est vrai que les grands hommes ne divisent point les ans comme le vulgaire: ils ne comptent les âges que par des actions d'éclat ou par des livres savans. Puisse donc la providence vous accorder la santé pour terminer les ouvrages que vous avez déjà poussés si avant, et qui doivent ouvrir une ère nouvelle dans la littérature orientale.

Veuillez agréer les sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'hon[neur] d'être,

Monsieur le Professeur,
votre très humble et
très obéissant serviteur

L'abbé A. J. Rous

L'abbé Rous au presbytère de l'île St Louis à Paris.

[4] Monsieur

Monsieur de Schlegel professeur
à l'université de Bonn en Prusse.
à Bonn.

Namen

Cousin, Victor
Guizot, François
Letronne, Antoine Jean
Sacy, Antoine Isaac Silvestre de
Schlegel, August Wilhelm von

Körperschaften

France. Ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique
Katholische Kirche. Erzdiözese Paris
La Madeleine (Paris)
Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn
St-Louis-en-l'Île (Paris)

Orte

Bad Godesberg
Bonn
Frankfurt am Main
Heidelberg

Karlsruhe
Koblenz
Mainz
Mannheim
Paris
Straßburg
Île Saint-Louis (Paris)

Bemerkungen

Paginierung des Editors
Paginierung des Editors
Paginierung des Editors
Nicht entzifferte Streichung
Textverlust durch
Papierbeschneidung
Paginierung des Editors